

Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA**, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
9329 / 2040111	11000898	4100010158	Wikland Pantalon de pluie 9329 EN 343 anthracite

Matière principale :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	MH-117 PU	Anthracite	100% polyester avec enduction extérieure de PU

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
EN 343:2003/A1+AC - Protection contre la pluie (Classe 3 pour l'étanchéité à l'eau et Classe 1 pour la résistance à la vapeur d'eau)

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N° ZH600 152018, valable jusqu'au 12.03.2024.

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

ALBIRO SA

Sumiswald, le 06.04.23



Lukas Loosli
Direction



Karin Spahr
Technicien du vêtement